

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation Mise au rancart de 30 minibus en 2019

- Autoriser la Direction exécutive - Bus à procéder à la mise au rancart en 2019 de trente (30) minibus, soit:

- quatorze (14) minibus du Transport Adapté (TA),

- douze (12) minibus "navettes or" et

- quatre (4) minibus urbains;

Pour tous ces minibus,

- l'âge au 31 décembre 2019 devra être supérieur ou égal à l'âge économiquement rentable ou;
- les coûts de réparation pour le maintien en service ne seraient pas économiquement rentables

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

0,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable : Bus

Renée Amilcar

Signé avec ConsignO Cloud (22/05/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Nom : Renée Amilcar

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

Améliorer l'expérience client

Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance

Maîtriser les finances

Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Maîtriser les finances - Améliorer l'efficacité des processus et la productivité

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Le plan 2019 de gestion du parc de minibus demande le maintien du parc son niveau actuel, soit **86 minibus TA**, 12 navettes or et 4 minibus pour desservir la ligne 212 à Ste-Anne de Bellevue. L'acquisition en 2019 de **14 minibus du TA** dans le cadre des achats approuvés (**DG-18-362**) implique une mise au rancart (retrait du service actif) du même nombre de minibus. De même, l'acquisition approuvée des **12 nouvelles navettes or** en 2019 (**DG-18-362**) entrainera la mise au rancart des navettes actuelles (navettes acquises en 2010) tandis que pour le service à Ste-Anne de Bellevue, **4 minibus électriques (DG-18-119)** viennent remplacer les minibus actuels (minibus acquis en 2012). Le choix de ces minibus TA à mettre au rancart se fera parmi ceux dont l'âge au 31 décembre 2019 aura dépassé l'âge économique (minibus acquis en 2013) et ceux dont les coûts de réparation pour le maintien en service ne sont pas économiquement rentables. La mise au rancart vise essentiellement l'efficacité et l'efficience de l'entretien:(Maîtrise des finances).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

Directeur
général:

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Mise au rancart de 30 minibus en 2019

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions S/O

Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

Introduction

Conformément au plan de gestion des minibus en 2019 (82 minibus TA, 12 navettes or et 4 minibus urbains), l'acquisition en 2019 de **14 minibus du TA** dans le cadre des achats approuvés (**DG-18-362**) impliquera une mise au rancart (retrait du service actif) du même nombre de minibus. De même, l'acquisition approuvée des **12 nouvelles navettes or** en 2019 (**DG-18-362**) entraînera la mise au rancart des navettes actuelles (navettes acquises en 2010) tandis que pour le service à Ste-Anne de Bellevue, **4 midibus électriques (DG-18-119)** viendront remplacer les minibus actuels (minibus acquis en 2012)

Recommandation relative à la mise au rancart des trente (30) minibus:

En tenant compte des achats approuvés et du plan de gestion des minibus, nous recommandons:

- la mise au rancart en 2019 de quatorze (14) minibus TA;
- la mise au rancart de douze (12) navettes or et
- la mise au rancart des quatre (4) minibus urbains.

Le choix des minibus mis au rancart visera à réduire les coûts d'entretien du parc de minibus.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 1 - Décarboniser le transport collectif pour contribuer à la qualité de l'air et à la lutte contre les changements climatiques

DD - 6 - Renforcer la démarche en approvisionnement responsable

La mise au rancart est une étape préalable à la mise en oeuvre du processus de disposition qui, selon la politique de la STM, doit respecter le principe des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) en disposition des matières résiduelles. Dans ce contexte, on peut affirmer qu'elle contribue à la réduction de notre empreinte écologique. De plus, l'acquisition des midibus électriques concrétise la volonté de la STM de décarboniser le transport collectif.

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

Préparé par :

Nom: Salvator Birikundavyi

Service : Gestion du parc

Nom: Louis-Michel Lanoie

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

François Boucard 
Signé avec ConsignO Cloud (21/05/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise au rancart de 30 minibus en 2019

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période estimée du contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

Linda Lebrun

Signé avec ConsignO Cloud (22/05/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise au rancart de 30 minibus en 2019

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Disposition des minibus mis au rancart

La disposition (vente) des trente (30) minibus est un processus indépendant de cette mise au rancart. Elle devrait avoir lieu au courant de 2019 et 2020, mais avant de procéder, la STM évaluera et proposera si requis les meilleures pratiques en matière de disposition sans pour autant en retarder la mise au rancart.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle